

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 13 janvier 2021

Une ordonnance de référé en date du 04 janvier 2021 rendue par le Tribunal Judiciaire de Paris prévoit l'expulsion des occupants sans droits ni titres d'un local situé dans le 10^{ème} arrondissement de Paris appartenant aux propriétaires du restaurant Le Petit Cambodge.

Les lieux n'ayant pas été restitués dans le délai donné par l'huissier de justice mandaté par le propriétaire, ce dernier a demandé, le 11 janvier 2020, le concours de la force publique à la préfecture de Police.

Une opération d'évacuation des lieux illicitement occupés a été mise en œuvre par les services de la préfecture de Police afin de garantir la bonne exécution de cette décision de justice.

Les lieux ont été repris ce jour et le propriétaire a pu reprendre possession des lieux.

Contact presse

Préfecture de Police

Tél : 01 53 71 28 73

Mail : ppcom@interieur.gouv.fr

www.prefecturedepolice.paris